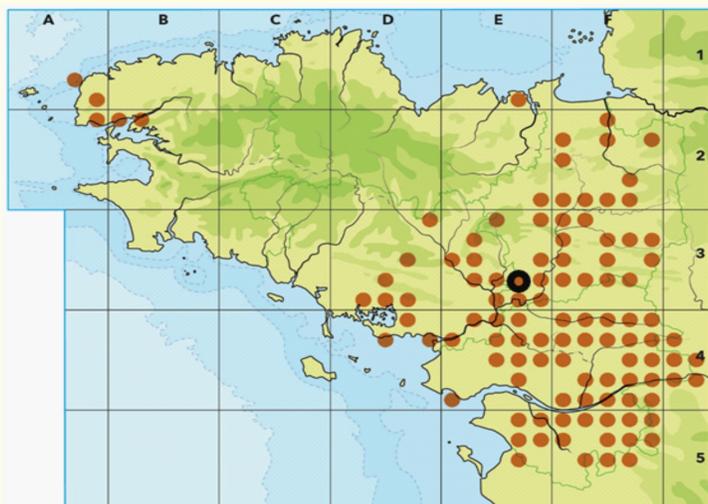


La Noctule commune (*Nyctalus noctula*) est une espèce mal connue en Bretagne. Bien que des progrès aient été faits sur la compréhension de sa répartition lors de l'Atlas des Mammifères de Bretagne (Simonnet, 2015), son statut régional reste encore méconnu. Une étude financée par le Département de l'Ille-et-Vilaine nous a permis en 2017 de prouver pour la première fois la mise bas de cette espèce en Bretagne. Cette étude nous a également permis de tester plusieurs protocoles d'inventaire dans le but de mieux caractériser l'état des populations de cette espèce dans le sud du département.

## La Noctule commune en Bretagne

L'espèce est principalement contactée en haute Bretagne (Ille-et-Vilaine et est du Morbihan). Une petite population est également présente dans les environs de Brest (Gager, 2013). Les captures au filet japonais sont très rares (7 individus depuis 2010) et concernent principalement des mâles. Les contacts sont cependant beaucoup plus nombreux grâce aux détecteurs d'ultrasons. Avant notre étude, malgré les découvertes de trois arbres gîtes dans la région, aucune preuve de mise bas n'avait été collectée en Bretagne administrative.



Atlas des Mammifères de Bretagne - Répartition de la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) © Metagraphic/GMB et localisation de la colonie de mise bas (rond surligné en noir).



Jeune mâle de Noctule commune capturé dans le sud de l'Ille-et-Vilaine en juillet 2017. Photo : Philippe Defernez

## Découverte d'une colonie de mise bas en Ille-et-Vilaine en 2017

Suite à plusieurs repérages acoustiques, une opération de capture est menée le 06 juillet 2017 dans une propriété privée dans les environs de la commune de Pipriac (35). Le site de capture est une vieille chênaie-hêtraie proposant de nombreux layons forestiers. A cette occasion, un jeune individu de Noctule commune sera capturé à environ 9 mètres de hauteur. L'individu est un jeune mâle effectuant probablement ses premiers vols. Cette capture constitue la première preuve de mise bas de Noctule commune en Bretagne et la confirmation de l'existence d'une colonie de parturition dans ce boisement. Le gîte, un trou de pic (probable trou de Pic épeiche (*Dendrocopos major*)) dans un chêne pédonculé (*Quercus robur*) sera localisé le lendemain grâce aux cris sociaux émis en pleine journée.

## Tests de protocoles de recherche de colonies

Cette étude a été l'occasion de tester plusieurs protocoles de recherche de colonies. Ces protocoles détaillés dans le tableau suivant sont complémentaires et peuvent être menés simultanément pour une amélioration efficace des connaissances sur la Noctule commune :

	Protocole écoute active	Protocole écoute passive	Protocole capture	Protocole prospections diurnes
<b>Matériel</b>	3 à 4 détecteurs d'ultrasons (Magenta Bat 5, Pettersson D240X, Peterson D200) dans le cadre de cette étude mais à adapter selon la taille des sites étudiés	1 à plusieurs enregistreurs automatiques (SM2Bat+ dans le cadre de cette étude)	Cannes télescopiques de 12 m (SpiderBeam), filets (grandes tailles de préférences pour maximiser la surface) et kit de capture	Détecteurs d'ultrasons (Magenta Bat 5, Pettersson D240X, Peterson D200, ...) ou jeunes oreilles affûtées !
<b>Protocole</b>	3 à 4 équipes de deux personnes positionnées (à + de 200 m les unes des autres) sur un site accueillant la Noctule commune ou favorable à l'espèce (boisements, alignements d'arbres creux, parcs urbains ou plans d'eau). Chaque équipe consigne à la seconde près sur une fiche et carte de terrain, l'ensemble des contacts et observations visuelles avec l'espèce jusqu'à la pénombre (soit environ 1h30 d'écoute après le coucher du soleil).	Déploiement de 1 à plusieurs SM2 pendant 3 nuits (météo favorable) consécutives sur des sites favorables à l'espèce notamment des sites de grandes superficies (gros massifs forestiers, lacs, grandes vallées alluviales).	Réalisation d'une capture dans le courant du mois de juillet (post mise bas) par météo favorable	Prospections diurnes de sites favorables à l'établissement de colonie de Noctule commune (alignements d'arbres, vieilles parcelles forestières situées en lisière de boisements, parcs arborés, sites de nidifications du pigeon colombin/pic noir, ...) et recherches et localisation des vocalises sociales entre individus (espèce très loquace)
<b>Moyens humains</b>	Minimum de 4 à 6 personnes mais à adapter selon la taille des sites étudiés	1 personne	4 personnes minimum à adapter selon le nombre de filets	1 ou plusieurs personnes
<b>Éléments exploitables</b>	Heure du premier contact : permet de définir la proximité géographique de la colonie Axes de déplacements des individus : permet de définir l'origine géographique des individus Nombre d'individus observés au même moment : permet de se faire une idée de l'existence ou non d'une colonie dans le secteur et de sa taille	Heure du premier contact : permet de définir la proximité géographique de la colonie	Statut des animaux capturés Heure de première capture : permet de définir la proximité géographique de la colonie	Localisation de gîte
<b>Avantages</b>	Nombreux éléments exploitables permettant une localisation rapide du site accueillant la colonie, voir une découverte rapide du gîte Traitement rapide des résultats par croisements des cartes et fiches de relevés	Permet de dégrossir le travail de repérage sur des secteurs vastes et d'obtenir des informations permettant d'orienter des prospections par écoute active (diurnes ou crépusculaires)	Permet d'obtenir le statut des animaux et éventuellement de prouver la mise bas	Localisation rapide de gîte
<b>Inconvénients</b>	Formation acoustique obligatoire des bénévoles pour des résultats exploitables La mobilisation bénévole nécessaire peut-être lourde	Traitement long des résultats (décompression, analyse automatique ou semi-automatique des ultrasons, analyses des résultats) Peu de résultats exploitables	Technique invasive et stressante pour les animaux Protocole lourd pour résultats trop aléatoires sur des sites n'ayant pas fait l'objet de repérages acoustiques fins	Formation acoustique obligatoire pour un repérage efficace Peut s'avérer fastidieux en l'absence de repérage par écoute active crépusculaire
<b>Recommandations</b>	Pré-repérage diurne obligatoire des sites d'écoute pour localisation sur des espaces très ouverts et donc une identification plus aisée des signaux de Noctule commune par des bénévoles parfois novices	Obligation de déploiement des SM2 dans des milieux très ouverts pour une identification automatique performante des signaux de Noctule commune	Pré-repérage par écoute active obligatoire des sites Pré-repérage diurne obligatoire des sites	Prioriser les fins de journées chaudes plus favorables aux échanges sociaux entre individus

Tableau de présentation et de comparaison des quatre protocoles testés dans le cadre de l'étude sur la Noctule commune en 2017

## Conclusion

La Noctule commune vient d'être récemment classée vulnérable sur la liste rouge des Mammifères menacés de France métropolitaine (IUCN, 2017). Il est urgent d'améliorer les connaissances et la protection de cette espèce. Nos travaux répondent à ces deux priorités. Au delà de la confirmation de la mise-bas de la Noctule commune en Bretagne, cette étude nous a permis de tester plusieurs protocoles qui devraient permettre d'autres découvertes (6 autres sites potentiels sont déjà identifiés). Elle nous a également permis d'enclencher une dynamique bénévole et des travaux similaires sur le département voisin du Morbihan (56).

## Remerciements

Nous remercions particulièrement le Département d'Ille-et-Vilaine pour le soutien financier et technique apporté lors de cette étude et notamment la participation de Guillaume Duthion, Hugo Ponty et Youenn Fouillard. Que soient également remerciés l'ensemble des membres du réseau Chiroptères du GMB qui se sont mobilisés lors de cette étude : Aly Roos, Cyril Tatar, Jeanne Clemence, Ronan Nédellec, Stéphane Guérin et Thomas Dubos. Nous remercions également les propriétaires privés qui nous ont autorisés à étudier la Noctule commune sur leurs propriétés.

## Bibliographie

Choquené G.-L.(coord.), 2006. Les Chauves-souris de Bretagne. Penn ar Bed n°197-198.  
Gager Y & Gager L., 2013. Une nouvelle espèce de Mammifère pour le Finistère : La Noctule commune. Penn ar Bed n°214.  
Le Campion T., 2017. Pré-étude de caractérisation des populations de Noctule commune dans le sud de l'Ille et Vilaine (35). Groupe Mammalogique Breton  
Simonnet F.(coord.), 2015. Atlas des Mammifères de Bretagne  
IUCN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017). La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.



Trou de pic abritant la colonie de Noctule commune  
Photo : Philippe Defernez



Site de capture et environnement forestier  
Photo : Philippe Defernez



Arbre gîte et localisation du trou de pic  
Photo : Philippe Defernez